

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 11 JUILLET 2014**

Le vendredi 11 juillet, à 21h00, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie de Breuilpont sous la présidence de Monsieur Michel ALBARO, Maire.

Etaient présents

Mmes Dominique DESROCHES, maire adjointe, Ghislaine COLIN adjointe, MM. Didier GIRARD, Frédéric BREMARD adjoints,

Mmes Isabelle CLIQUE, Sophie LEGRAND, Hélène LENORMAND, Katia LEARD, Elisabeth GOARIN conseillères municipales, MM. Daniel FOUET, Wenceslas de LOBKOWICZ, Christophe BABILLOT, conseillers municipaux.

Absents / Pouvoirs

M. Olivier BIDÈRE a donné pouvoir à Mme Hélène LENORMAND,

M. Sébastien VALLENGELIER a donné pouvoir à M. Wenceslas de LOBKOWICZ

M. Wenceslas de LOBKOWICZ est nommé secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 6 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour de la séance du 11 juillet 2014

1. Modification de la durée hebdomadaire de service d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe,
2. Désignation des membres de la commission municipale des impôts directs,
3. Choix du nom de l'impasse dite " SECOMILE ",
4. Délégation de compétence "Aménagement numérique" à la CAPE,
5. Rapport d'activités 2013 de la CAPE,
6. Convention de participation aux dépenses de fonctionnement des écoles maternelles et primaires de Pacy-sur-Eure,
7. Convention pour un contrat d'apprentissage au service des espaces verts,
8. Tarif de stationnement des commerçants ambulants,

TOUR DE TABLE - INFORMATIONS DIVERSES

**1 – MODIFICATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE
2^{ème} CLASSE**

Madame DESROCHES expose qu'il convient d'adapter la fiche de poste n° 2 d'un adjoint technique de 2^{ème} classe en portant le temps de travail de 28h37 à **30h08**, en raison de l'heure d'arrivée à 9h00 et non 9h30 (sur 140 jours par an) et d'une période d'entretien de locaux qui passe de 11h30 à **12h30** (4 fois par an).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2 – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MUNICIPALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire rappelle que la commune doit proposer à la Préfecture une liste de 12 titulaires et de 12 suppléants, comprenant des personnes non membres du Conseil municipal et des membres hors commune. Le Préfet choisit dans cette liste 6 titulaires et 6 suppléants qui composeront cette commission. Il soumet en conséquence une liste de 12 titulaires et 12 suppléants.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3 – CHOIX DU NOM DE L'IMPASSE DITE "SECOMILLE"

Monsieur GIRARD propose de donner à cette voie le nom du lieu – dit du cadastre « Val Robinson » et de préciser qu'il s'agira d'une « Allée » plutôt que d'une « Impasse ». Monsieur FOUET soumet au Conseil de donner le nom de personnes méritantes de Breuilpont, soit Claude VALLENGELIER, soit Le cardinal ("Juste" en raison de son attitude pendant la 2^{ème} guerre mondiale). Il suggère de consulter la population sur le nom à retenir.

Après débat, le Conseil municipal décide à l'unanimité de consulter la population au moyen d'un questionnaire qui sera diffusé dans les boîtes aux lettres, proposant une question "fermée" avec 3 ou 4 possibilités. Ce questionnaire devra être retourné au plus tard le 15 septembre, pour que le conseil municipal puisse décider lors de sa prochaine réunion du 19 septembre.

4 – DELEGATION DE COMPETENCE "AMENAGEMENT NUMERIQUE" A LA CAPE

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal doit se prononcer sur la délégation de compétence "Aménagement numérique" à la CAPE, pour qu'elle puisse adhérer au syndicat mixte qui mettra en œuvre la décision du Conseil général de généraliser le "Très haut débit" dans tout le département à l'horizon 2025.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 – RAPPORT D'ACTIVITES 2013 DE LA CAPE

Monsieur le Maire expose que le rapport d'activité 2013 a été mis à disposition du conseil municipal en version papier à la mairie et diffusé par voie électronique à l'ensemble des conseillers. En réponse à une question de Madame GOARIN, il sera demandé pourquoi Breuilpont est désormais en zone B2 au lieu de C auparavant.

Le Conseil municipal à l'unanimité prend acte de la mise à disposition de ce rapport d'activité.

6 – CONVENTION DE PARTICIPATION AUX DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES DE PACY-SUR-EURE

Monsieur le Maire expose qu'il convient de prendre en charge le coût (770 €) de la scolarité d'un enfant qui fréquente une classe spécialisée à Pacy-sur-Eure. Cette dépense est déjà prévue dans le budget.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7 – CONVENTION POUR UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE AU SERVICE DES ESPACES VERTS

Monsieur BREMARD expose qu'il y a la possibilité de conclure une convention d'apprentissage au service des espaces verts, sur une période de 2 ans, à compter du 1^{er} septembre 2014, avec un jeune de Breuilpont, qui a déjà fait ses preuves. Il bénéficierait d'une formation au lycée horticole d'Evreux en alternance avec une pratique à Breuilpont. Sa rémunération reviendrait à 4.059 € en 2014 et 9.207 € en 2015 charges comprises. Cette convention ne comporte aucune obligation à terme.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 – TARIF DE STATIONNEMENT DES COMMERÇANTS AMBULANTS

Monsieur le Maire explique qu'un camion d'outillage venant 3 à 4 fois par an verse une somme de 60 € pour le stationnement. Il convient de formaliser cette pratique dans une délibération. Par ailleurs, il convient de déterminer le tarif qui pourrait être demandé à un camion de pizza qui a fait une demande. Différentes options sont envisagées : gratuité, 10 € par passage, 100 € à l'année.

Après débat, le conseil municipal adopte par 9 voix pour le tarif de 10 € par passage, 4 voix s'étant prononcées pour la gratuité et 2 en faveur de 100 € par an.

TOUR DE TABLE – INFORMATIONS DIVERSES

- ❖ Monsieur le Maire informe le Conseil que le point poste fonctionne désormais à la mairie. Une nouvelle porte sera installée pour raisons de sécurité. Par ailleurs mardi 15 juillet sera le dernier jour de l'enquête publique pour le projet de P.L.U.
- ❖ Madame GOARIN s'enquiert, d'une part d'éventuels aménagements d'une plage à Lorey au niveau du Pont d'Arcole et d'autre part, de l'aménagement du cimetière de Lorey à la suite de son agrandissement. Sur ces deux points les projets restent encore à réaliser.
- ❖ Monsieur de LOBKOWICZ suggère que lors de la prochaine cérémonie des vœux de nouvelle année une invitation soit adressée aux nouveaux habitants de la commune, ainsi qu'aux nouveaux électeurs pour leur remettre leur carte. Il sera revenu sur cette suggestion en temps utile.
- ❖ Monsieur BABILLOT :
 - Signale que rue Lamartine lors des récents orages, les regards des caniveaux étaient bouchés provoquant une inondation → Le curage de tous les avaloirs dans la commune est prévu.
 - Demande si des fouilles d'archéologie préventive ont été réalisés dans le terrain SECOMILE → La question sera posée.
 - Aimerais savoir pourquoi les cloches de l'église ne sonnent plus pour l'Angélus → Renseignement sera demandé auprès de qui de droit.
 - Informe sur l'état des travaux pour remettre en fonction le site Internet de la commune → Une réflexion est menée pour un nouveau cahier des charges et un dossier est en préparation pour que cela devienne un outil de communication dynamique.
- ❖ Madame LEGRAND informe de la création d'une nouvelle association de parents d'élèves à l'école : l'ALEDA (Association les enfants d'abord). Par ailleurs, une foire à tout sera organisée le 14 septembre.
- ❖ Monsieur FOUET :
 - Signale que des arbres non entretenus gênent l'efficacité de l'éclairage public → La situation a déjà été signalée aux propriétaires concernés.
 - Souhaite que le mur du cimetière de Breuilpont soit réparé → Un devis sera demandé à une entreprise.

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H30.